



TOUTE L'INFORMATION CONCERNANT
L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE
À L'UNIGE EST DISPONIBLE SUR
LE SITE DE L'UNIVERSITÉ
unige.ch/recherche/expanim

Direction de l'expérimentation animale de l'UNIGE

Uni Dufour - Rectorat
Rue Général Dufour 24
CH-1211 Genève

direction-expanim@unige.ch

CADRE LÉGAL

La législation suisse sur la protection des animaux est l'une des plus complètes au monde et le domaine de l'expérimentation animale y est strictement réglementé.

Chaque projet est examiné par une commission cantonale sur l'expérimentation animale qui réunit scientifiques, défenseur-es de la cause animale, spécialistes des méthodes alternatives, éthicien-nes.

Chaque expérience fait l'objet d'une autorisation spécifique, sous le contrôle des autorités cantonales et fédérales, et chaque animal est suivi individuellement.

Chaque autorisation fait l'objet d'une pesée d'intérêt entre les contraintes subies par l'animal et le gain escompté pour la société et l'environnement.

L'autorisation n'est délivrée que si aucune autre méthode d'expérimentation ne permet d'atteindre le but recherché.

Retrouvez tout le cadre légal sur
unige.ch/recherche/expanim

POLITIQUE 3R ET TRANSPARENCE

L'UNIGE suit une politique active dans le domaine des 3R qui se sont imposés internationalement comme le fondement de la démarche éthique appliquée à l'expérimentation animale. Elle prend des mesures concrètes pour:

Réduire le nombre d'animaux utilisés.

Raffiner la méthodologie utilisée pour minimiser les contraintes et maximiser la qualité des résultats.

Remplacer les modèles animaux dès que cela est possible.

Signataire du Swiss Transparency Agreement on Animal Research - STAAR, l'UNIGE communique et informe de manière transparente sur ses activités liées à l'utilisation d'animaux dans la recherche. Elle propose notamment:

- un site web dédié;
- des conférences et débats publics;
- des statistiques détaillées sur le recours aux animaux dans la recherche;
- des visites des animaleries.

Retrouvez toutes les activités de transparence sur
unige.ch/recherche/expanim

RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION ANIMALE À L'UNIGE

ÉDITION 2025



POURQUOI UTILISER DES ANIMAUX?

La recherche scientifique s'appuie sur différentes méthodes complémentaires participant à l'acquisition de nouvelles connaissances et au développement de nouvelles thérapies.

In vitro pour étudier une partie de l'organisme, par exemple par le biais d'une culture cellulaire.

In silico pour prédire le comportement d'une partie de l'organisme par modélisation informatique.

In vivo pour étudier un organisme vivant, complet et autonome, dans toute la complexité de son fonctionnement.

Les méthodes non animales sont privilégiées par les groupes de recherche chaque fois que cela est possible, pour des raisons aussi bien éthiques que légales et économiques, l'expérimentation animale étant généralement plus coûteuse et plus lente.

Le modèle animal est utilisé pour des recherches fondamentales et appliquées. On lui doit de très nombreuses percées scientifiques:

- le développement de l'immunothérapie pour lutter contre le cancer;
- le taux de guérison des leucémies, longtemps considérées incurables, qui va désormais de 30 à 95% des patient-es;
- le développement d'implants cérébraux qui permettent de stopper les tremblements liés à la maladie de Parkinson;
- le développement d'organoides appelés à remplacer le modèle animal pour de nombreuses recherches.

CHIFFRES-CLÉS (2024)

90 groupes détenteurs d'autorisations

299 autorisations actives, dont 208 ayant effectivement utilisé des animaux

33 351 animaux utilisés en expérience

Les expériences sont classées selon leur degré de gravité, illustré par les exemples ci-dessous:

0 aucune contrainte

(observation du comportement sans douleur ni anxiété)

1 contrainte légère

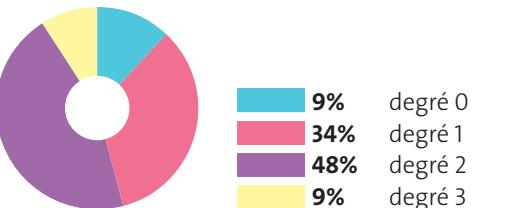
(prises de sang répétées dans un laps de temps de 24 heures)

2 contrainte moyenne

(animal diabétique avec symptômes cliniques)

3 contrainte sévère

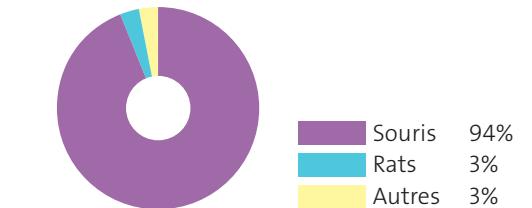
(transplantation de tumeurs malignes)



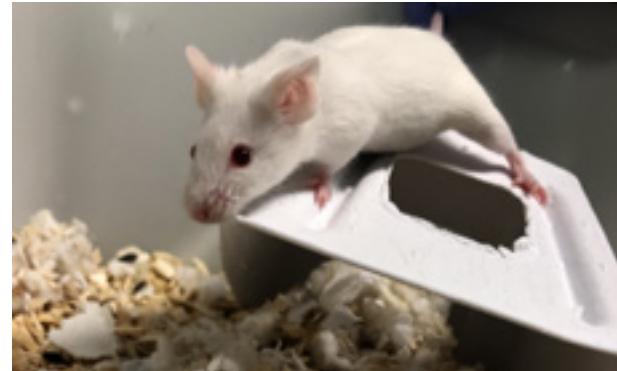
LES ANIMAUX UTILISÉS À L'UNIGE (2024)

Ces animaux ont contribué à l'avancée de la recherche à l'UNIGE dans différents domaines, comme l'immunothérapie, l'oncologie, les greffes d'organes, le diabète, les maladies rares, la vaccination, le fonctionnement du cerveau, l'évolution des espèces, etc.

Souris	31 557
Rats	881
Poissons	549
Reptiles	233
Oiseaux (oeufs fécondés de poule)	58
Lapins	26
Autres petits mammifères	25
Porcs / miniporcs	22
Total	33 351



LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



Les cages répondent aux besoins physiologiques et comportementaux des animaux et leur apportent un maximum de confort. Elles contiennent des maisonnettes et du matériel pour construire un nid.

Des gardiennes et gardiens d'animaux spécialement formé-es, ainsi que des vétérinaires, sont présent-es 365 jours par an dans les animaleries.

Les expérimentateurs et expérimentatrices, les responsables d'expérience et les gardiennes et gardiens d'animaux doivent suivre une formation spécifique complétée par des cours de formation continue obligatoires par période de 4 ans.

L'euthanasie est pratiquée selon les méthodes recommandées par l'OSAV (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) pour occasionner le moins de stress possible aux animaux.